

Compte – rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2012

L'Union des Plaisanciers français (UPF) a tenu sa 51^{ème} Assemblée générale ordinaire annuelle le 14 décembre 2012 à son siège, dans les salons du Yacht-Club de France, 41 avenue Foch à Paris (16^{ème}).

Le nombre de membres présents ou représentés étant de 43 sur 78 membres ayant acquitté leur cotisation 2012 au 30 novembre 2012, le Président, Jean GUILLEMOT, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures. Il prononce une allocution de bienvenue et l'ordre du jour se déroule comme suit :

Point n°1 : rapport moral

Le Secrétaire général, Vincent DELMAS, donne lecture du rapport moral pour l'exercice 2011-2012 (*fichier joint en annexe n°1*).

Résolution n°1 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral (à l'unanimité).

Point n°2 : rapport financier de l'exercice 2011-2012

Le Trésorier, Didier ROMAIN, donne lecture du rapport financier (*fichier joint en annexe n°2*). Il souligne la particularité de l'exercice 2011-2012 (14 mois), la date de clôture étant désormais, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale annuelle de 2011, reportée du 30 septembre au 30 novembre.

Résolution n°2 : L'Assemblée générale approuve le rapport financier (à l'unanimité).

Point n°3 : projet de budget de l'exercice 2013

Le Trésorier, Didier ROMAIN, présente le projet de budget 2013 (*même fichier que le rapport financier*). Il précise notamment que la ligne de dépenses de fonctionnement « Lettres/cahiers » est supprimée puisque ces documents sont désormais diffusés sur Internet, et non plus en version papier.

Résolution n°3 : L'Assemblée générale approuve le projet de budget pour 2013 (une abstention).

Point n°4 : plan d'activités pour 2013

Le Vice-Président « Opérations », Jean-Claude FABRE, présente le programme d'activités pour 2013 (*fichier joint en annexe n°3*). Notamment, compte tenu des coûts qu'entraîne la nécessité d'annuler

au dernier moment des manifestations pour manque de participants, il demande aux membres de l'Assemblée générale de retenir les dates des trois colloques prévus :

- 30 janvier 2013
- 20 mars 2013
- 23 octobre 2013

Les thèmes proposés pour ces colloques sont présentés à la préférence de l'Assemblée générale.

Point n°5 : élection au Comité de direction

Sont présentées les candidatures de Bertrand DAUVILLIER et de Stéphane ROUSSIER.

Le Président, Jean GUILLEMOT, fait part à l'Assemblée générale de sa décision, après 26 années de responsabilité, de ne pas solliciter un dixième mandat et d'être déchargé de sa fonction de Président.

Michèle DAYRIES propose à l'Assemblée générale que, compte tenu des services éminents rendus à l'Association par Jean GUILLEMOT, le titre de « **Président d'honneur** » lui soit attribué, comme le permettent les statuts. Cette proposition est acceptée par acclamation.

Résolution n°5 : l'Assemblée générale élit au Comité de direction, pour un mandat de trois ans, Bertrand DAUVILLIER et Stéphane ROUSSIER.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale à 20 heures 15.